

LES DERIVES-DES-SIGILLEES DANS LA MOITIE SUD DE LA FRANCE

1 - Définitions

1.1 - A la suite d'une réflexion menée avec Hugues Vertet (1) sur l'évolution des terres sigillées, certaines remarques nous ont fait remettre en question l'appellation "sigillées claires" (2) :

- a - le terme précis de sigillée ne s'applique pas tout à fait à ces produits,
- b - ces céramiques sont en partie foncées, grises ou brunes...

En conséquence, nous avons préféré, tout en conservant le principe hiérarchisé de la classification de Lamboglia, substituer au terme de "sigillées claires" celui de "Dérivées-des-sigillées".

1.2 - Les dérivées-des-sigillées présentes dans le midi de la France, c'est-à-dire dans les régions Sud, Sud-Est, de Toulouse à l'Italie, se subdivisent en deux grandes familles : l'une est importée d'Afrique du Nord, l'autre est de fabrication gauloise. La première a été subdivisée en A, C et D, - la D étant quantitativement dominante -. La deuxième catégorie - à laquelle nous nous attachons aujourd'hui - comprend trois des principales dérivées-des-sigillées sud-gauloises : les paléochrétiennes, la B et la luisante. B et luisante sont importées de la vallée du Rhône, les paléochrétiennes - les dernières isolées et pourtant les plus importantes en nombre - sont fabriquées dans la moitié sud de la France.

2 - Caractéristiques

Elles sont, dans leur grande majorité, faciles à distinguer : les paléochrétiennes, la plupart du temps décorées de motifs imprimés en creux. Cependant, B, luisante et paléochrétienne ont entre elles des ressemblances qui incitent certains chercheurs à en traiter en bloc au moins deux qu'ils appellent B-luisantes ou béoïdes (3). Leur classement est effectivement complexe mais, si l'on considère les formes et le mode de décoration, des limites acceptables peuvent être précisées.

2.1 - Une distinction entre la B et la luisante peut se faire par les formes : le profil de la forme 1/3 en luisante (4), les bols carénés et celui de la forme 2 de B (5) dérivée de la f.37 des T.S., n'ont aucun point commun et ces deux formes, à elles seules, représentent plus de 60% des pièces trouvées en Provence-Languedoc.

2.2 - La D (6) et la paléochrétienne ont en commun : quelques formes, la technique du décor au poinçon, plus une partie du répertoire des décors, mais les pâtes de l'une et de l'autre se distinguent très facilement. La D présente une structure grossière, des inclusions de quartz de dimensions importantes, alors que la pâte des paléochrétiennes est fine, serrée, qu'elle soit cuite en oxydation ou en réduction, bien épurée par de multiples décantations, à l'exception des formes utilitaires où se trouvent quelques granules calcaires (7).

3 - Caractères propres des DS.P.

3.1 - Provence et Languedoc ont dû souvent leurs meilleures vaisselles à l'importation mais, à partir du IV^e siècle, on assiste avec l'apparition des DS.P. à une floraison considérable d'un produit original.

Il s'agit d'une poterie tournée, soignée, cuite en oxydation et en réduction. Les profils sont, la plupart du temps, rectifiés au tournasin, et les surfaces polies. L'engobe est plus ou moins fin, mais pas aussi épais que celui des terres sigillées; contrairement à celui-ci, il n'est jamais grésé. Sa couleur en cuisson oxydante varie de l'ocre-jaune au brun, des différences d'épaisseur provoquent quelquefois des variations de nuances

sur la même pièce, sans que l'on y remarque - à part quelques rares exceptions - les reflets métallescents de la Luisante.

3.2 - Deux techniques de décoration sont utilisées : l'impression directe des matrices et le guillochage. La décoration au poinçon se retrouve dans d'autres régions mais elle y apparaît plus sommaire, le guillochage, s'il est moins caractéristique, ne doit pas être négligé. Par exemple, les entailles y sont en général moins profondes et moins aigües que sur la luisante.

De grandes quantités de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes ont été recueillies dans plus de 450 sites dont seulement une partie figure sur ces cartes, mais aucune officine n'a jusqu'à présent été matériellement découverte. La priorité de nos travaux a été d'en situer les diverses origines.

3.3 - La première observation est la présence des deux modes de cuisson : oxydante et réductrice. Suivant les sites, nous avons remarqué des différences sensibles de proportions entre ces deux techniques (8). C'est le premier élément d'une séparation en trois groupes : provençal, languedocien et atlantique.

D'autres critères devaient confirmer l'existence de ces trois groupes : malgré la fabrication manuelle, la standardisation des produits est assez poussée et autorise dans certains domaines une distinction nette entre les ateliers.

Les assiettes, en Provence, présentent par exemple la caractéristique d'avoir souvent un pied annulaire ou un fond mouluré et dégagé de la panse. Les impressions des motifs y sont en nombre assez réduit et disposés avec une certaine rigueur.

En Languedoc, par contre, les fonds sont toujours arrondis et raccordés avec la panse d'une manière continue, la quantité d'impressions est considérable.

Dans la région atlantique (9), les fonds des formes à marli sont lisses et raccordées par un angle avec le flanc, ceux des formes sans marli sont formés d'un pied annulaire, ce qui permet de savoir si un fond isolé appartient à la forme 1 ou à la forme 4. Les décors centraux y sont souvent entourés d'une étroite couronne de guillochis.

D'autres particularités dans le style de la décoration peuvent être remarquées, comme l'utilisation des arceaux; simplement juxtaposés ou enchevêtrés dans le groupe provençal, ils servent de couronnement d'arcatures dans le Languedoc. La multiplicité des empreintes et cette disposition des arceaux permettent déjà d'attribuer avec une grande probabilité un vase décoré à la production languedocienne.

Le style des motifs est aussi différent : ils sont assez grands et d'une gravure rigoureuse en Provence, surtout à Marseille. Dans le Languedoc, les outils sont généralement beaucoup plus petits, plus finement travaillés, le nombre des variantes est considérable, la présence de motifs divers : 8 (symbole de l'infini?), doubles triangles opposés par le sommet, représentations humaines, etc., est importante (10). Le style de décors du groupe atlantique rompt totalement avec le reste des productions.

3.4 - A quelques exceptions près, ces différences ne sont généralement utilisables que pour déterminer des lots homogènes. Les matrices des décors imprimés, par contre, par leur nature, peuvent être identifiés avec certitude, au moins pour une grande partie d'entre eux.

Il s'agit d'outils fabriqués dans une matière assez tendre qui reste à définir. Bois ou os? Une surface est d'abord soigneusement planée, puis la forme est détournée, enfin les éléments sont gravés. Ils devaient ressembler à ceux que nous avons fabriqués pour réaliser à plat le décor très élaboré qui se rencontre sur des bols carénés dans l'Aude (11). Leur technique de fabrication fait de chaque outil une pièce unique. S'il se rencontre des motifs identiques à plusieurs exemplaires, on identifie souvent des détails qui permettent de les isoler. Il ne s'est vraisemblablement pas fait de surmoules, mais beaucoup de copies, particulièrement dans le groupe languedocien.

4 - Répartition

Pour localiser un lieu de fabrication, plusieurs postulats peuvent être avancés :

- a - celui-ci se trouvait obligatoirement dans la zone où des pièces portant la même empreinte avaient été découvertes,
- b - il se trouvait probablement dans la zone de plus grande concentration des trouvailles.

En réunissant toutes ces observations pour une étude portant principalement sur les deux groupes, Languedoc et Provence, nous avons pu présumer de l'implantation de quelques ateliers. Les trois plus importants devraient se trouver dans la région de Marseille, Narbonne et Bordeaux. Plusieurs milliers de tessons caractéristiques ont été découverts pour chacun d'eux (fig.1).

Mais l'organisation commerciale étant moins structurée que pendant les époques de plus grande influence romaine, il existait de petits ateliers plus modestes (fig.2). Nous en avons localisé un dans la région d'Apt (Vaucluse) (12), un autre dans le haut Var, un troisième dans la région de Valence (Drôme). Plus haut, sur le Rhône, une production a été isolée, située plus ou moins entre Valence et la Suisse, où nous l'avons figurée sur la carte (14). Il y a de fortes présomptions, d'après les découvertes de déchets de cuisson, de l'existence d'un petit atelier à Reculan (Gard) (15) signalé par C. Raynaud. La villa de Saint-Julien-les-Martigues (16) a livré des tessons décorés de poinçons particuliers qui semblent témoigner d'un atelier proche.

Près de Carcassonne, a été produite une céramique de grande qualité, homogène dans sa décoration, comme dans ses formes, dont une série de grands plateaux allant jusqu'à 60 cm de diamètre, alors que la dimension des assiettes varie habituellement entre 20 et 30 cm (17).

Une observation intéressante découle de ces découvertes : alors que la production de petits ateliers paraît n'avoir eu qu'une diffusion localisée, on retrouve des exemplaires produits par les grands centres diffusés sur une aire considérable. L'atelier de Marseille (fig.3) a exporté à l'est jusqu'à Gênes, à l'ouest, dans l'Hérault et jusqu'au sud des côtes espagnoles. Quelques tessons nous ont été signalés à Athènes par J.W. Hayes. Le trafic demeure côtier et ses produits ne pénètrent que rarement à l'intérieur des terres; ainsi, pour l'Hérault, c'est sur le bord maritime du bassin de Thau qu'ont été trouvées les productions marseillaises (18).

Chacune des grandes fabriques a son territoire où n'intervient pas sa concurrente. Cependant, un tesson de la production provençale a été trouvé dans l'Aude. Exception peu significative; mais, par contre, quelques éléments assez typiques du groupe languedocien ont pu être identifiés en Provence : un poinçon originaire de l'Hérault, la rouelle, et la décoration en arcature que l'on devine en haut sur un fragment de bol à Pélissanne (près de Salon); plusieurs tessons à Aix-en-Provence et peut-être deux ou trois à Arles et à Marseille (19). Nous envisageons à cette présence aberrante une explication plausible : l'apparition des D.S.P. languedociennes étant antérieure à celles produites à l'est du Rhône, ces importations ont pu avoir lieu avant le développement des officines marseillaises, ce qui, si cela se vérifie, peut devenir un élément chronologique intéressant.

La diffusion des produits narbonnais (fig.4) est assez semblable, à l'exception des côtes de Provence où ils sont absents. Curieusement, le matériel découvert à Mariana, en haute Corse (20), proviendrait du Languedoc et non de Provence, indication intéressante sur les voies du commerce de la poterie à cette époque. Une large diffusion de cette vaisselle a été reconnue jusqu'en Grèce, à Corinthe, où elle est attestée par un poinçon répertorié aussi à Narbonne et à Rosas (en Espagne). Ce poinçon est suffisamment complexe et irrégulier pour que tout doute soit exclu sur son identification.

5 - Comparaisons

Le rapport entre les diverses céramiques fines présentes dans le Midi est figuré par ces histogrammes établis à partir des comptages de tessons réalisés par la C.A.T.H.M.A. (Société d'étude des céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age) sur quelques sites caractéristiques situés de part et d'autre de la vallée du Rhône (22).

Alors que la D, en blanc, est à peu près constante en quantité, la proportion de luisante et de "B" réunies, en pointillés gris, s'inverse d'est en ouest, à l'exception du site de l'Hortus (23), un peu particulier puisqu'il s'agit d'une grotte située assez profondément à l'intérieur des terres, alors que les autres sites sont à peu de distance de la mer (fig.5).

Pour les paléochrétiennes, en noir, une ébauche de chronologie apparaît, évoluant des environs de 400 à l'ouest pour la production languedocienne, jusque dans le V^e avancé à l'est pour les productions provençales, avec certaines variantes débordant jusqu'au début du VI^e siècle de notre ère (24).

6 - Conclusion

enfin, pour concrétiser l'adjectif employé "paléochrétien" qui précise à la fois l'inspiration de l'ornementation et la période d'utilisation, nous signalons que des poinçons représentant des croix et des chrimés ont été trouvés après la publication d'une première série de ces motifs (25), tous proviennent des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse. Par exemple, le dessin de cette très belle croix allie trois techniques, l'entourage est lustré, la croix est gravée et le remplissage de petites rouelles est imprimé au poinçon (fig.6) (26).

D'autres motifs paraissent chargés d'une signification symbolique, mais ils font l'objet d'un travail en cours dans lequel nous avançons avec la plus grande prudence.

Notes

- (1) Y. et J. RIGOIR et H. VERTET, "Essai de classement synthétique des céramiques sigillées", dans *Revue Archéologique du Centre*, 45-46, 1973, p.69-76.
- (2) N. LAMBOGLIA, "Nuove osservazioni sulla "Terra sigillata chiara" (type A e B)", dans *Revue d'études ligures*, XXIV 3-4, 1958, p.257-330; N. LAMBOGLIA, "Nuove..." II, dans *Revue d'études ligures*, XXIX, 1-4, 1963, p.145-212.
- (3) Cf. A. DESBAT, "Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillées claires B et Luisantes", Thèse de III^e cycle, Lyon, 1980.
- (4) N. LAMBOGLIA, 1.c., 1963, p.164.
- (5) N. LAMBOGLIA, 1.c., 1958, p.300-302.
- (6) J.W. HAYES, "Late roman pottery", Londres, 1972.
- (7) J. RIGOIR, "Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées", dans *Gallia*, 1968, p.233, fig.XX.
- (8) J. RIGOIR, 1.c., 1968, p.182, fig.4.
- (9) Y. et J. RIGOIR et J.-F. MEFFRE, "Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe atlantique", dans *Gallia*, 1973, p.207-263, plus particulièrement pl.I à XII.

- (10) E. MASSAS, Y. et J. RIGOIR, "Les DS.P. à Cessero-Saint-Thibéry (Hérault)", dans *Documents d'Archéologie méridionale*, n°2, 1979, p.183, fig.28 et 29.
 J. COURTIEU et alii, "Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de l'Aude, un atelier carcassonnais?", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, LXXX, 1980, p.65, fig.29.
 J.-L. ESPEROU, Y. et J. RIGOIR et P. ROQUES, "Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du Biterrois", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de Sète*, 1983, p.109, fig.17.
- (11) Y. et J. RIGOIR, "Art cinétique au V^e siècle?", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, 1973, 4^e trim.1974, p.143-149.
- (12) Nous remercions A. KAUFFMANN, conservateur du Musée d'Apt et directeur des fouilles, qui nous a communiqué les tessons provenant de la place Jean-Jaurès dont nous ferons l'étude en collaboration.
- (13) Y. et J. RIGOIR, "Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du Var", dans *Documents d'Archéologie méridionale*, 1978, p.221-223 et fig.20.
- (14) Y. et J. RIGOIR, "Les sigillées paléochrétiennes de Suisse", dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 55, 1970, p.117, fig.24.
 K. ROTH-RUBI, "Zur spätrömischen Keramik von Yverdon", dans *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 37, 1980, p.159.
- (15) Cl. RAYNAUD, "Un atelier de potier du IV^e siècle apr. J.-C. à Générac (Gard)", dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, XV, 1982, p.325-350.
- (16) J.-L. JOUANAUD, L. RIVET, "L'époque gallo-romaine", dans *Documents de l'Histoire de Martigues, de la préhistoire au XX^e siècle*, Martigues, 1977, p.36-47.
 L. RIVET, J.-L. JOUANAUD, "L'établissement gallo-romain de Saint-Julien-les-Martigues", dans *Archéologie des rives de l'étang de Berre*, Edisud, Aix, 1979, p.61-63.
 L. RIVET, "Les grandes étapes de l'évolution de la villa gallo-romaine de Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône)", dans *Fréjus, 1984, l'année de l'archéologie*, plaquette du Comité d'Action Culturelle, Fréjus, 1985, p.41-50.
- (17) J. COURTIEU et alii, 1.c., p.43, fig.6.
- (18) J. et Y. RIGOIR, "Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de la zone littorale du département de l'Hérault", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de Sète*, IV, 1972, p.99-136 et plus particulièrement fig.3, 4 et 5.
- (19) Y. et J. RIGOIR, L. RIVET, avec la collaboration de J. PROUST et J.-M. ROUQUETTE, "Les dérivés-des-sigillées paléochrétiennes. Exportations et influences entre le groupe provençal et le groupe languedocien", dans *Documents d'archéologie méridionale*, 8, 1985 (sous presse).
- (20) A. JODIN, "Les fouilles de Mariana, 2, La terre sigillée claire et la céramique estampée grise, Corsica", 1971, p.60. En particulier le n°174 décoré d'une palmette entourée d'un arceau.
- (21) J. et Y. RIGOIR, "Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes en Espagne", dans *Revue d'études ligures*, 1971 (1973), p.63-64, n°638.
- (22) Collectif C.A.T.H.M.A., "La céramique du haut Moyen Age en France méridionale, documents comparatifs et essais d'interprétations", dans *III^e convegno internazionale sulla ceramica medievale nel Mediterraneo occidentale, Sienne-Faenza 1980*, (Actes à paraître).

- (23) G. DEMIANS d'ARCHIMBAUD, "Le matériel paléochrétien de la grotte de l'Hortus (commune de Valflaunès, Hérault)", dans *Etudes quaternaires, I, la grotte moustérienne de l'Hortus*, 1972, p.635-657.
- (24) M. BONIFAY, "Eléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive d'après les fouilles de la Bourse (1980-1981)", dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1980, p.285-346, et plus particulièrement p.327-334.
- (26) Nous remercions MM. G. ALMES, P. DRUELLE, J. GAUTIER et A. KAUFFMANN qui nous ont communiqué les tessons décorés de chrismes. Nous remercions également J.P. BRUN et le C.D.A.V. de Toulon qui nous ont confié pour étude l'assiette décorée d'une croix provenant de l'aven de la Baïse, Evenos, Var, ainsi que MM. J. PROUST et L. RIVET qui nous ont autorisés à faire état de certains éléments provenant de leurs fouilles.
- (25) Y. et J. RIGOIR, "Chrismes et croix sur les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes", dans *Rivista di Studi Liguri*, 1981 (1983), p. 162-188.

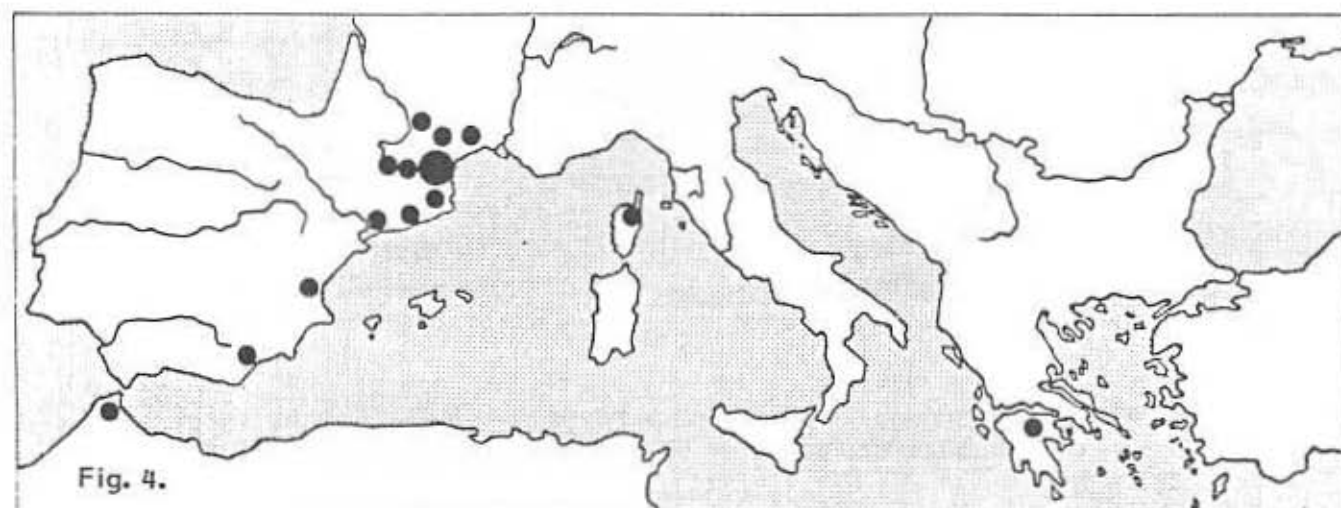
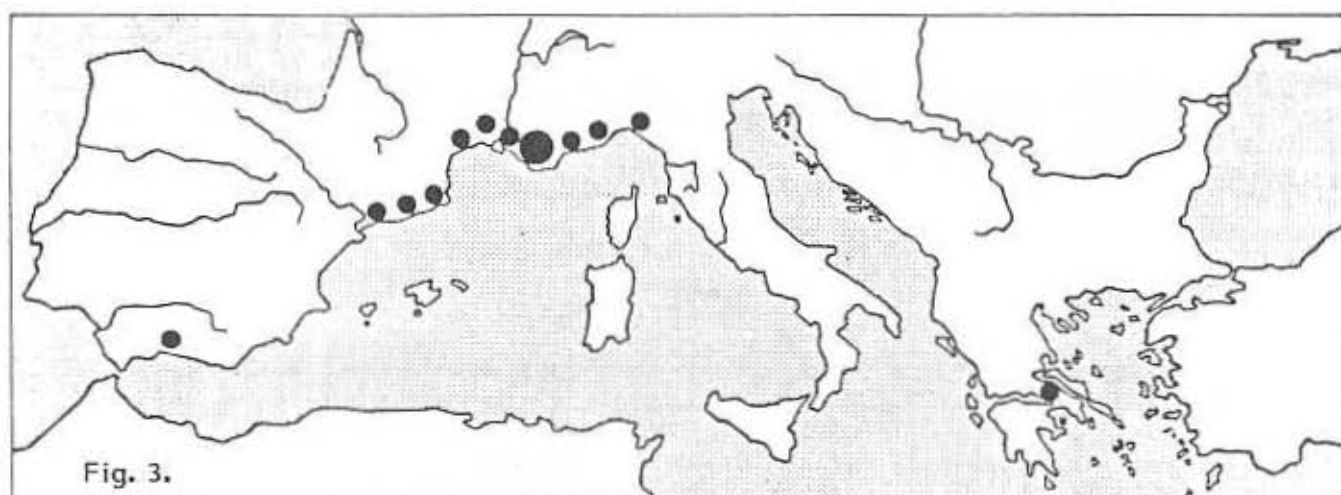
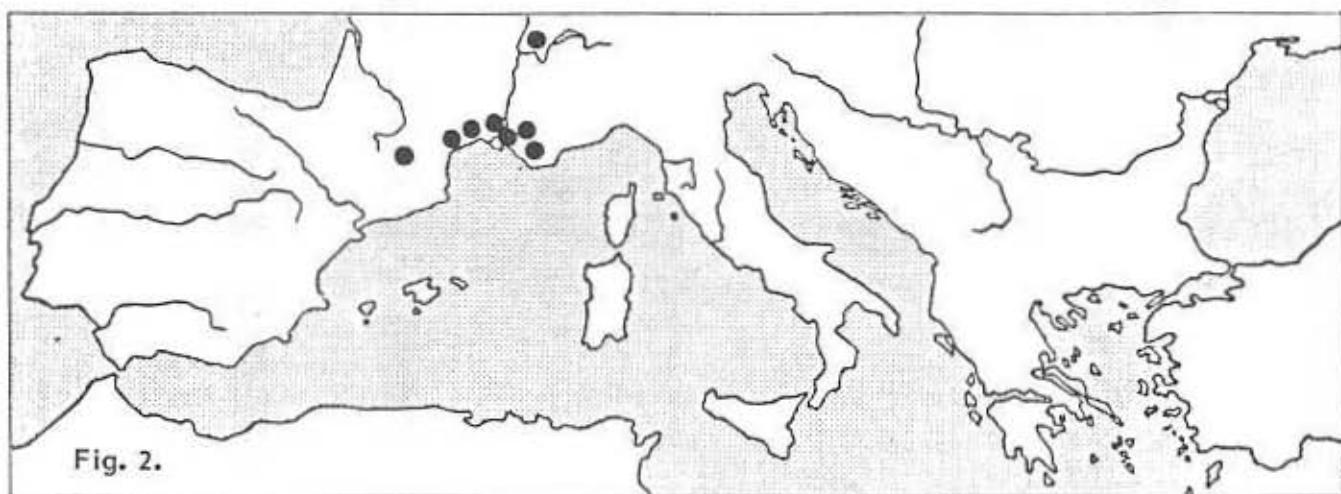
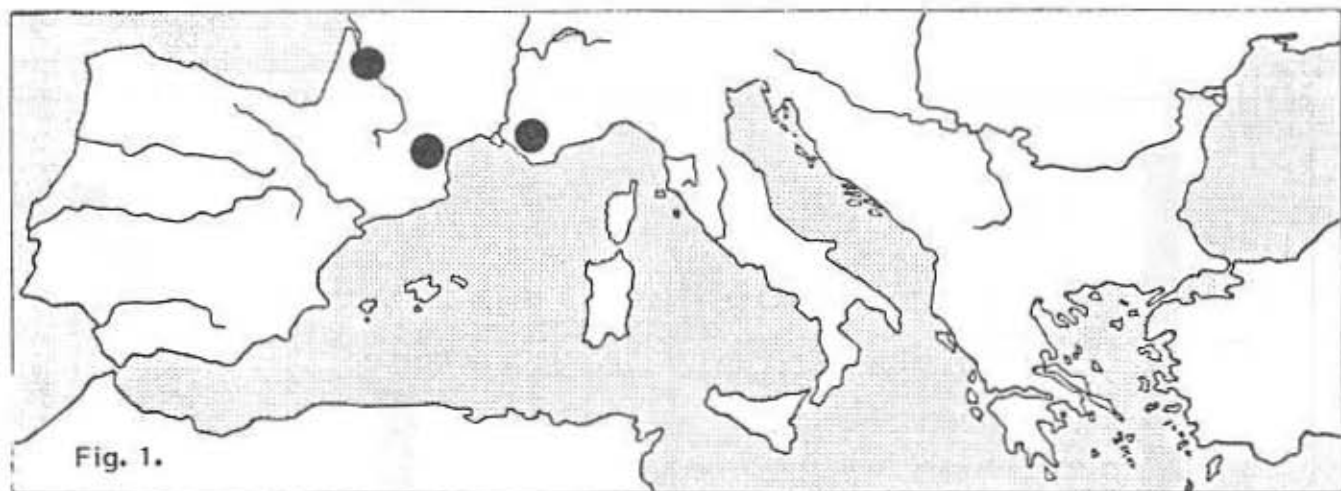
Légendes des figures

Fig. 1. Les ateliers principaux : Marseille, Narbonne, Bordeaux.

Fig. 2. Les ateliers secondaires du Sud-Est : le haut Var, Apt (Vaucluse), Martigues (Bouches-du-Rhône), Générac (Gard), l'Hérault, Carcassonne (Aude), la Suisse.

Fig. 3. Principales régions d'exportations marseillaises : côtes méditerranéennes du nord de l'Italie, du sud de la France (à l'exception de celles de l'Aude), du nord et du sud de l'Espagne, Grèce.

Fig. 4. Principales formes d'exportation narbonnaises : sud du Massif central, côtes méditerranéennes du Languedoc, d'Espagne et du Maroc, Corse, Grèce.



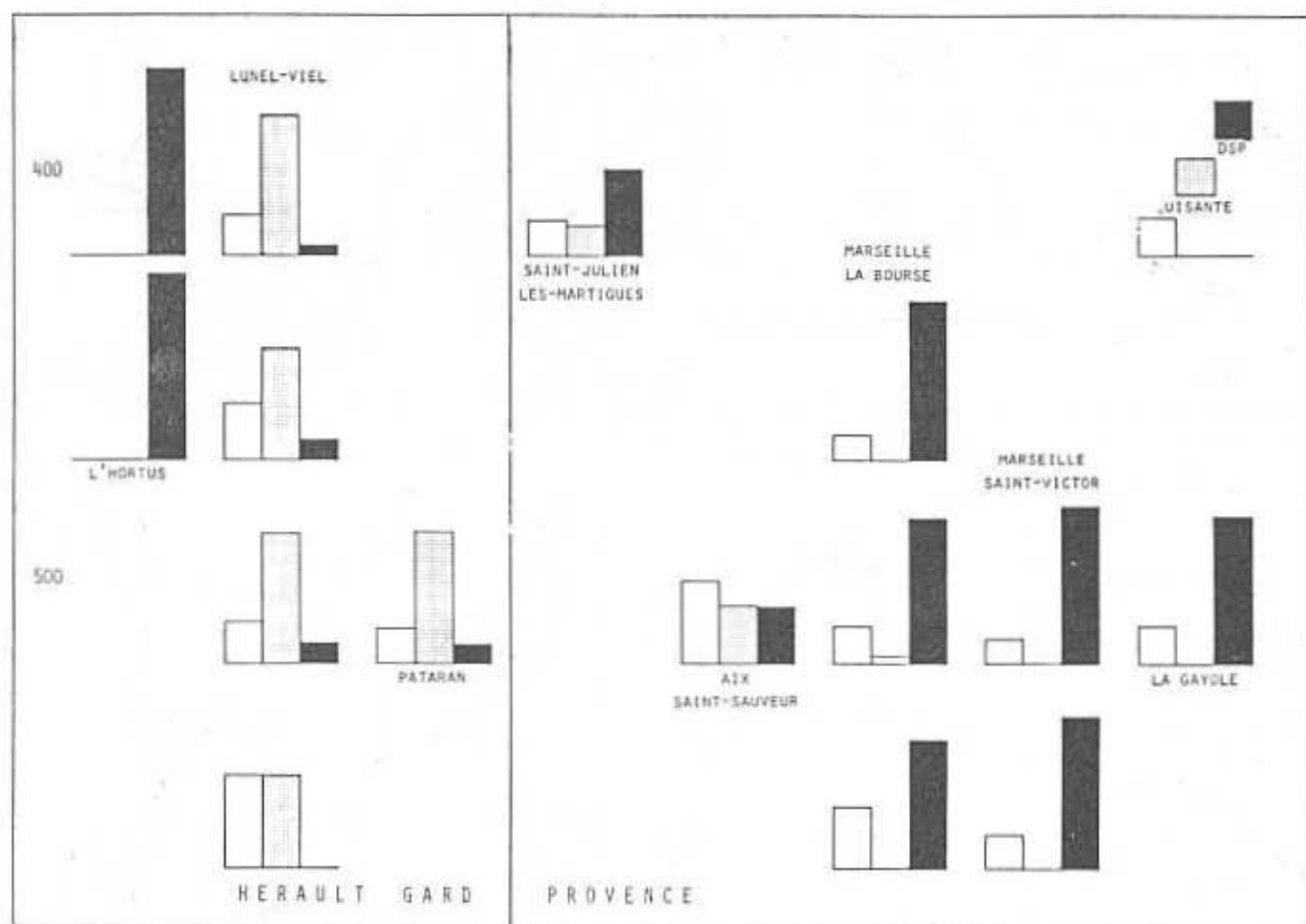


Fig. 5. Graphique des quantités en % de sigillée claire D, de B-Luisante et de DS.P. dans quelques sites de Provence occidentale et du Languedoc oriental. Comptages C.A.T.H.M.A.

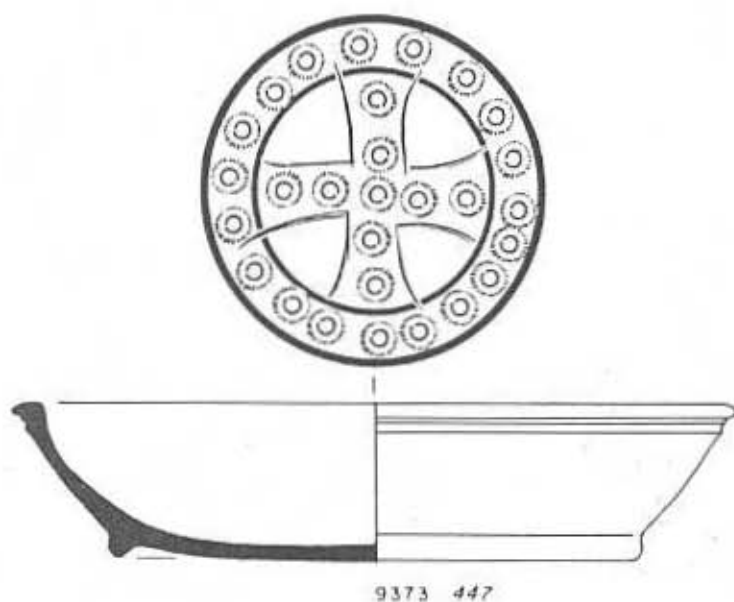


Fig. 6. Assiette de f.4 provenant de l'aven de la Baïse, Evenos, Var. Diamètre de l'assiette : 19,5 cm. Diamètre du motif : 9,2 cm.